



Annonce d'un cas de décès

1. Données personnelles de la personne décédée

Nom		Prénom	
Rue, NPA, lieu			
Date de naissance		Numéro de compte Cembra	
Numéro d'assuré / Numéro AVS			
Numéro de contrat Generali	KV 6025		
Numéro de police (à remplir par Generali)			

2. Données concernant le décès

Date du décès		Cause	<input type="checkbox"/> maladie	<input type="checkbox"/> accident
Informations plus détaillées sur la cause				
Personne de contact		Téléphone		
		E-mail		

3. Justification du droit aux prestations

Les documents ou données suivants sont nécessaires pour justifier le droit aux prestations:

- Copie de l'acte de décès officiel Certificat médical ou rapport d'accident (le cas échéant)

4. Remarques

5. Clause bénéficiaire

La couverture d'assurance en cas de décès du titulaire de la carte principale servant de garantie aux soldes de cartes de crédit impayés (carte principale, y. c. d'éventuelles cartes supplémentaires) jusqu'au maximum de CHF 15'000.-, Cembra Money Bank est le bénéficiaire de l'ensemble des prestations (Art. 3 CGA).

6. Adresse de correspondance pour le traitement des cas de prestations

Generali Assurances de personnes SA
Competence Center CCCI (LP-CC) / KV 6025
Soodmattenstrasse 10
8134 Adliswil 1 / Suisse
T +41 58 472 39 00 / collective-life.ch@generali.com

Lieu, date

Signature